

*La Maison-Dieu*, 143, 1980, 29-45  
S<sup>r</sup> Marie-François HERBAUX

## L'ANTIENNE DANS L'OFFICE EN FRANÇAIS

### ÉCHOS D'UNE ENQUÊTE

PARMI les éléments de l'office, l'antienne a, sans nul doute depuis toujours, été porteuse d'un sens. Mais est-ce si évident aujourd'hui ? Le modèle latin était rigoureux aussi bien dans sa forme poétique que mélodique, bien que tout n'y fût pas parfait, tant s'en faut ! Point n'est besoin ici de faire un plaidoyer de l'office grégorien ; on en connaît assez la valeur, la richesse, et d'aucuns aimeraient encore aujourd'hui garder ce « quelque chose » de sa haute portée spirituelle...

Des générations ont prié les psaumes, « encadrés » qu'ils étaient par de petites ou grandes pièces d'une incontestable beauté. Personne ne songeait à remettre en question le rôle de l'antienne dans un office grégorien. On se contentait (peut-être) de sourire en chantant certaines antiennes hagiographiques par trop descriptives. La fonction de ces antiennes allait de soi, puisqu'elle était essentiellement musicale.

La liturgie en français a bousculé ces cadres... Il serait insupportable, par exemple, de commencer une psalmodie par un mot isolé, même si celui-ci devait « donner le ton » !

On ne voit pas toujours très bien aujourd'hui comment manier l'antienne.

---

\* On pourra lire du même auteur une conférence sur le même sujet : « L'antienne : un outil à prier », dans *Liturgie* 28 (1979), 29-56. (N.D.L.R.)



« La réforme de l'office romain n'a malheureusement pas révisé la fonction des antiennes et s'est contentée de reconduire l'état antérieur. A chaque psaume est accolée une antienne qui lui sert de cadre. La fonction de cette antienne-cadre reste imprécise et pas toujours évidente »<sup>1</sup>.

S'il ne s'agissait que d'un office récité en privé, la question, de fait, n'aurait pas tellement d'importance car, là mieux qu'ailleurs, il faut user de liberté ! Mais, dès qu'il s'agit de prier communautairement, il faut alors y prêter attention. Cette recherche qui paraît évidente n'est pourtant pas facile car

« si l'on doit s'écarter des formes qu'ont prises un graduel ou un introit dans le chant grégorien, on doit savoir pourquoi on les abandonne et par quoi on les remplacera »<sup>2</sup>.

En fait, que cherche une communauté lorsqu'elle se réunit pour chanter l'office ? Tout d'abord à prier. Mais, le mouvement même de la prière se trouve gêné dès qu'on plaque du nouveau sur un modèle ancien. On s'en aperçoit vite, lorsqu'un élément, si minime soit-il, ne fonctionne plus.

« L'imitation inconsciente de la démarche latine est vouée d'avance à la stérilité. (...) Il faut créer un langage qui (...) prend conscience des possibilités littéraires, rythmiques, acoustiques du français; créer un langage qui parle à l'homme contemporain et lui laisse la joie de la découverte en l'amenant par des images, par de fortes ellipses, à approcher le psaume... Une notion apparaît de première importance : c'est la notion de 'forme' »<sup>3</sup>.

La synthèse d'une enquête faite auprès de monastères pratiquant le chant français permettra, on l'espère, de projeter quelque lumière sur cette recherche.

« La liturgie est une mise en œuvre, c'est-à-dire que le signifié qui doit se manifester en elle ne se manifeste jamais sans un effort d'intelligence et de représentation qui nous incombe... »<sup>4</sup>.

1. J. GELINEAU, *Psalmody en français*, Supplément *EqC* 98 (1969), document n. 2, p. 88, § 3.

2. J. GELINEAU, *La psalmodie et les chants processionaux*, Conférence de la semaine d'études. Fribourg, 1965.

3. E. SPIES, « La profération des psaumes en français », dans : *Prier ensemble*, *Psalmody II (Chant et Monastères)* 9 (1971), p. 26.

4. J.-P. MANIGNE, « La poétique de la foi et de la liturgie », *Concilium* 82 (1973), p. 48.



« On ne peut collaborer à l'expression liturgique sans avoir médité les Béatitudes. (...) La richesse de l'art liturgique n'est point celle des grandeurs de la chair, ni même de l'intelligence, mais de la charité »<sup>5</sup>.

Ceci doit rester bien présent à l'esprit dans la moindre tentative de renouvellement. Il faut reconnaître que la compétence musicale ne suffit pas à elle seule, la seule bonne volonté non plus ! Il faut favoriser, autant que possible, et l'acte du chant et l'acte de prière, dans un seul et même mouvement qui soit, tout à la fois, empreint de vérité et de lucidité. Ajoutons que cette recherche n'est pas neuve ; elle est de tous les temps, car la liturgie est vitale et, de soi, réclame pour chaque célébration ce mode humain d'expression qui soit vraiment une œuvre accomplie par l'homme devant Dieu et pour Dieu. C'est pourquoi rien ne se fait en dehors d'un courant qui nous précède toujours et en dehors duquel il serait téméraire de s'écarter.

### *Une classification*

L'antienne est un chant collectif de l'assemblée et non un récitatif. Elle donne au psaume son cadre lyrique en introduisant dans la psalmodie un élément contrastant. Elle n'a de sens que si elle est chantée, car elle fait partie d'un ensemble, la psalmodie, qui de soi requiert le chant.

Au point de départ, les antiennes sont de caractère psalmique, mais en un second temps, elles vont au-delà du psaume. Il peut être bon, dès le début, de rappeler les différentes formes qu'ont prises les antiennes au long des âges, même si aujourd'hui elles ne peuvent plus toutes entrer en ligne de compte dans un office en français.

#### *1) Antiennes bibliques*

- a) les courtes antiennes psalmiques,
- b) les antiennes évangéliques ou, d'une manière plus large,

---

5. J. GELINEAU, *Chant et musique dans le culte chrétien*, Paris: Fleurus (Coll. « Kinnor », 1), p. 277.



tirées du Nouveau Testament. Elles sont souvent rédigées selon l'évangile du jour ;

c) les antiennes bibliques un peu plus développées au Benedictus et au Magnificat ;

d) les antiennes-récits : celles-ci ne sont absolument pas primitives. Les plus anciens antiphonaires ne les connaissent pas encore. Ces antiennes sont souvent des phrases néo-testamentaires ou des morceaux de phrases.

## 2) *Antiennes non bibliques* :

a) des variations à partir d'un thème biblique ; ces antiennes sont une christianisation du psaume ;

b) des compositions sur le thème de la liturgie du jour ;

c) des compositions théologiques ;

d) des récits historiques.

Dans le chant de l'office en français, on peut distinguer quatre formes d'antiennes :

— le répons,

— l'antienne brève,

— l'antienne-motet ou stance

— l'antienne-cadre.

## 1. *LA PRATIQUE ACTUELLE*<sup>6</sup>

Il semble que partout on prenne conscience de la nature de l'antienne en la liant à la forme littéraire du psaume, afin de l'intégrer d'une manière plus adéquate à l'acte même de la psalmodie.

Tous les monastères, sauf un, pratiquent les diverses espèces d'antiennes signalées, avec des variantes, une certaine diversité... On a compris, me semble-t-il, le rôle des refrains utilisés d'une manière intelligente, que le psaume soit lu ou chanté. Il semble bien que ce soit la forme « réclame-répons » qui soit la

6. L'étude qui suit se base sur les réponses à une enquête faite en 1974 auprès de monastères (16 sur 30 qui ont reçu le questionnaire).



mieux assimilée et on sait l'utiliser à bon escient (sans doute parce que le genre littéraire du psaume est plus apparent). Pour l'antienne-cadre, la compréhension en est assez floue, puisqu'on ne sait pas toujours s'il faut la reprendre après le psaume. Quant aux tropaires, stances ou antiennes longues, ils prennent place dans les offices monastiques, mais à des titres et fonctions divers.

On pressent, à travers certaines réponses, un désir très net de réaliser quelque chose qui ait un sens, mais on perçoit aussi un certain malaise, une certaine nostalgie et une certaine attente. C'est normal et très significatif, car une communauté se compose de personnes ayant leur sensibilité propre, leur culture, leur âge aussi. Il n'est pas toujours possible de faire du neuf, il n'est pas toujours possible de créer ou de « laisser tomber » tout simplement ! Des facteurs humains jouent ici comme ailleurs. C'est ainsi qu'une sœur signale que, dans sa communauté :

« Les anciennes souhaiteraient beaucoup d'antiennes dans l'office ; les jeunes le voudraient plus dépouillé. »

Une jeune sœur souligne aussi :

« En ce qui concerne les petites heures, nous n'avons plus d'antiennes depuis des années, sans dommage, me semble-t-il... »

Il serait souhaitable de ne jamais perdre de vue ce facteur dans la célébration de l'office, dans sa création et sa mise en place ; ne pas viser trop haut lorsqu'une communauté n'a pas la compétence voulue ou, tout simplement, la possibilité de donner à l'acte musical une qualité qui serve la prière. Il y aurait place ici pour une réflexion plus large, car il est incontestable que l'influence des groupes de prière se fait sentir et joue dans la mentalité des jeunes générations. On y constate, en effet, généralement, une forme dépouillée de prière, où le silence s'établit aussi plus largement. Dans ce style de prière les antiennes perdent de leur importance et l'on n'a peut-être jusqu'à remettre en question leur fonction musicale et même leur utilisation. Ce qu'il ne faut jamais perdre de vue, c'est que l'acte de prier est toujours premier. Mais, par ailleurs, ce que nous mettons sous le mot « office



divin » supposera toujours une certaine structure de laquelle il ne faudrait pas trop s'écarter arbitrairement. Une réunion de prière est autre chose qu'une célébration de l'office.

*Ce qui est nouveau*

C'est la liberté dont usent les monastères qui ne se sentent plus rivés à un répertoire figé et essaient de « bâtir » un office répondant aux exigences d'une célébration.

« Le neuf, c'est la liberté de choix et non plus la référence ' parce que cela s'est toujours fait ainsi ' . »

« Le neuf, c'est aussi la possibilité de laisser tomber l'antienne si elle n'a pas de forme significative. »

« Quand nous avons commencé à chanter en français, nous avons affublé d'antiennes un bon nombre de psaumes, mais, devant la pauvreté mélodique, nous les avons laissé tomber.

« Le neuf, c'est aussi les tropaires et les stances qui peuvent condenser toutes les antiennes historiques ou exprimer le sens de la fête par des références empruntées à l'Ancien et au Nouveau Testament. »

« Le passage au français et la réflexion concomitante sur la structure des psaumes a introduit du neuf, l'antienne ' incorporée '. Interpellation ou cri, en tout cas, brisure du rythme que la musique traite comme une échappatoire à la discipline stricte de la psalmodie. »

*Ce qui est périmé*

« Pour les psaumes lus, l'antienne tirée du psaume est périmée, mais non l'antienne chantée pour un psaume lu. »

« Les antiennes historiques qui interviennent pour un psaume n'ont pas de sens. C'est un usage médiéval qui ne correspond à aucune signification réelle. Qu'ont à faire les antiennes historiques de St Benoît avec le psaume qui y correspond ? »



## 2. LA FONCTION DE L'ANTIENNE

C'est ici que les réponses apparaissent les plus marquantes et les plus significatives.

« L'antienne est certainement un élément de compréhension du psaume et lui donne souvent une coloration. Elle est surtout un élément lyrique qui rompt la monotonie de la psalmodie et ravive l'attention. Dans ce sens, elle est certainement un enrichissement pour la prière; elle peut, selon les cas, rappeler le sens de la fête, amener l'éclairage du Nouveau Testament dans la psalmodie. Son lyrisme met un élément d'enthousiasme dans la prière. »

« L'antienne donne l'intonation musicale et le sens spirituel dans lequel prier le psaume. Elle peut mettre en relief un accent du psaume (qui change selon le temps liturgique). C'est donc enrichissant pour la prière. »

« L'antienne peut être un éclairage du psaume par l'un de ses versets, rappel ou méditation sur l'un des aspects du mystère célébré ou du saint. »

« L'antienne est un refrain de style plus lyrique qui est censé mettre le psaume sur orbite. Les antiennes apportent manifestement un élément qui enrichit le psaume et le colore, voire le baptise et le christifie. »

« Le but des antiennes est de faire mieux ressortir le texte du psaume et d'illustrer le mystère célébré à l'aide du psaume. »

« La fonction de l'antienne me paraît être double : introduire et clore l'éthos musical d'un psaume ou d'un cantique. Donner à ce psaume un éclairage thématique, éventuellement néo-testamentaire. Une antienne éveille d'emblée l'attention, sur un verset de psaume. L'antienne psalmique nous paraît pouvoir aider à la prière (notamment en réduisant la possibilité de distraction) et pouvoir aider à la compréhension du psaume, à condition d'être bien choisie, ne pas être trop longue, ni prise dans un verset secondaire, disons insignifiant. Par exemple, pour le Ps. 118, « non, je n'ai pas oublié tes commandements », bien qu'il soit en bonne place à la fin du psaume, ne me paraît pas intéressant.

« Les antiennes néo-testamentaires sont un élément enrichissant pour la prière, grâce à ce jeu de rapprochement entre les deux Testaments, promesse et accomplissement dans le Christ et l'actualisation qu'il suggère souvent pour nous-mêmes, pour l'Eglise et notre communauté. Là encore, la condition est le choix judicieux, en fonction du psaume, des lectures et de la fête. Beaucoup de choses à la fois ! »



« Le rôle de l'antienne est d'aider à la compréhension du psaume ; nous l'entendons, d'un sens littéral parfois mais plus encore d'un éclairage chrétien et christologique. Créer un climat ou orienter le psaume en fonction de la fête et du temps ; de favoriser l'unité de cette orientation, de ce regard pour toute l'assemblée. »

« L'antienne a une fonction musicale, celle de créer une ambiance, d'apporter un élément plus différencié dans la succession des psalmodies : joie, mystère, fraîcheur, supplication plus intense. Il nous semble aller de soi que l'antienne est un élément enrichissant et important pour la prière. »

« L'antienne est un élément intéressant, à condition que le texte lui-même et la mélodie puissent ranimer la ferveur du chant ou de la récitation. Il faut souligner l'élément poétique, surtout dans les tropaires ou antiennes longues, qui peut aider à la prière et conférer à l'office une certaine plénitude. L'antienne introduit de la variété dans la psalmodie. »

« L'antienne forme un tout avec le psaume et aide à le prier. L'antienne, si elle est propre à telle ou telle fête contribue à fixer une image de la fête, et c'est un bien. L'antienne marque et aide à mémoriser le climat de la journée. »

« L'antienne est intimement liée au psaume. Il faut donc veiller à choisir le verset qui donnera au mieux la physionomie de la célébration. »

« Si l'antienne peut être un élément de compréhension du psaume, nous en tenons compte, mais, pour nous, la beauté musicale de l'antienne, son allant, son apport au climat de l'office important plus que le fait qu'elle colle exactement à l'idée du psaume. L'antienne est enrichissante pour la prière par son élément de fête (et de variation dans une certaine monotonie des psaumes), plus que par son contenu, encore que celui-ci ait son importance. »

« A mes yeux, l'antienne a un rôle choral (chant). Elle est un élément festif de la célébration, même aux fêtes. Sans elle, le chant risque d'être trop limité, et donc aussi la participation. Elle a souvent un rôle de mise en valeur de tel ou tel aspect du psaume. »

Certaines réponses se recouvrent par leur contenu, mais elles apportent chaque fois des nuances nouvelles.

En relevant les mots les plus expressifs et révélateurs du rôle assigné à l'antienne, on peut constater aisément qu'ils traduisent tout de même le sens assez courant que cette pièce mélodique a revêtu au cours des âges ; l'art serait de les exploiter au mieux !

Bien des éléments se recouvrent dans ces réponses, mais il



est frappant de constater que les mots choisis pour désigner la fonction de l'antienne sont des mots « chauds », qui laissent deviner plus qu'ils ne disent..., comme la poésie... : coloration, lyrisme, éclairage, attention, éveil, éthos musical, ambiance, variété, ferveur, accent, intonation, image, climat, unité, fête, voire enthousiasme...

Il serait bien sûr intéressant de savoir tout ce que ces mots veulent dire chez ceux qui les expriment, mais il semble bien que, dès lors qu'une antienne est utilisée, l'on veuille retrouver, sinon toutes, au moins quelques-unes de ces facettes. L'antienne n'est donc pas une petite affaire à traiter à la légère. Elle a une forme d'*expression* bien à elle et elle peut trouver dans l'office, où l'élément psalmique est tout de même prépondérant, un *rôle moteur*.

Nous pourrions dire simplement que l'antienne est au service des psaumes et contribue (doit contribuer) à favoriser la prière communautaire. L'antienne aide à prier. Si une antienne n'a pas ce sens premier de chanter Dieu, en même temps qu'elle favorise l'unité et la disposition intérieure de ceux qui doivent la chanter, mieux vaudrait s'en passer.

Ce rôle de l'antienne entraîne une double exigence : vis-à-vis du texte, et vis-à-vis de la musique. S'il faut, aujourd'hui, recréer une psalmodie, il faut sans nul doute redonner du corps aux antiennes. Il faut chanter avec art, mais comment le faire sur un texte médiocre ? Un texte, de soi poétique et bien frappé, peut être galvaudé par une musique médiocre... Les vrais musiciens et ceux qui peuvent recevoir le qualificatif de poètes ne sont sans doute pas nombreux ; or, il faudrait pouvoir allier les deux choses ! En ce domaine, le chant grégorien, dans ses meilleures réalisations, aurait quelque chose à nous apprendre au sujet de cette interaction texte-musique. Le meilleur opéra aussi bien sûr... Double exigence à allier, certes, mais à laquelle s'ajoute une troisième, que j'appellerais le sens spirituel.

S'ils ne sont pas eux-mêmes créateurs (c'est une espèce rare !), il serait souhaitable que ceux qui sont spécialement concernés dans la mise en œuvre de l'office en français soient sensibilisés à cette question et se montrent lucides. Ajoutons que les meilleurs critiques sont souvent les usagers eux-mêmes. Opération délicate, sans doute, car peut-on établir en matière



liturgique des critères de goût, de bon, de beau, de laid, quand finalement « ça fonctionne » ?

Il n'est pas exagéré, me semble-t-il, de souligner cette interaction musique-texte, en la recouvrant du mot de « symbole », dans le sens que lui donne Paul Evdokimov :

« Le symbole (du mot grec « mettre ensemble ») implique le rassemblement de deux moitiés : le symbolisant et le symbolisé. Il exerce la *fonction expressive du sens* »<sup>7</sup>.

### 3. L'USAGE DE TROPAIRES (STANCES — GRANDES ANTIENNES)<sup>8</sup>

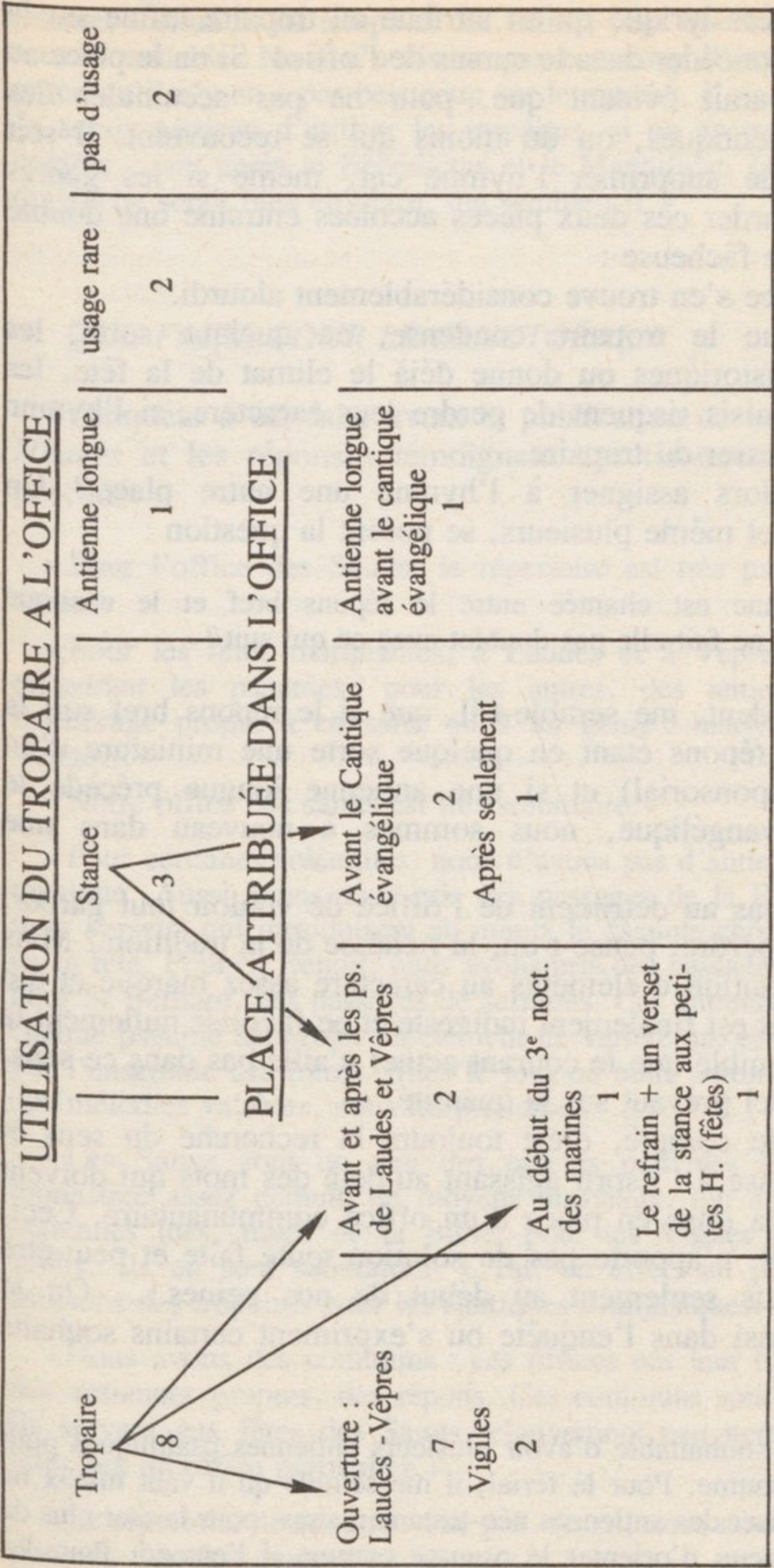
Le mieux est peut-être d'établir tout de suite un tableau d'ensemble des seize monastères qui ont donné leur réponse (voir page suivante). Un tel tableau est déficient car il ne peut, en fait, montrer comment est bâti un office insérant un tropaire. Pour être complet, il faudrait connaître le schéma établi par chaque monastère pour tel ou tel type d'office.

Il semble bien pourtant que le tropaire soit utilisé suivant les besoins et, le plus souvent, pour parer au manque d'antiennes lorsqu'on veut marquer le dimanche ou la fête. Un tropaire a un genre littéraire bien à lui et, de soi, il ne peut remplacer ni les antiennes ni l'hymne. Pourtant il les supplante et on le comprend facilement. Les réponses montrent assez bien pourquoi on l'utilise.

7. P. EVDOKOMOV, *L'amour fou de Dieu*, Paris : Seuil, 1973.

8. On aurait intérêt à spécifier le vocabulaire, car on constate une ambiguïté au niveau des réponses. C'est ainsi qu'on ne fait pas très bien la différence entre un tropaire et une strophe en général, et l'antienne longue n'a pas rencontré jusqu'ici tellement d'utilisateurs. Un monastère signale même que, parfois, la base de l'antienne longue est tout simplement un tropaire dont on a supprimé les versets. De même, aux petites Heures de certains jours de fête, un monastère reprend le refrain de la strophe utilisée aux grandes Heures, auquel on ajoute un verset avant d'entonner le psaume. Ce même procédé est employé lorsque les cantiques évangéliques n'ont pas d'antienne appropriée.





LE TROPAIRE SUPPLANTE-T-IL

L'hymne ?		Les antennes ?
oui	5	oui
non	4	non
		2



Le caractère lyrique qu'on attribue au tropaire influe sur la place à lui concéder dans le cursus de l'office. Si on le place au début, il paraît évident que, pour ne pas accumuler des fonctions identiques, ou du moins qui se recouvrent, il soit préférable de supprimer l'hymne car, même si les genres diffèrent, garder ces deux pièces accolées entraîne une double conséquence fâcheuse :

1) L'office s'en trouve considérablement alourdi.

2) Lorsque le tropaire condense, en quelque sorte, les antiennes historiques ou donne déjà le climat de la fête, les psaumes choisis risquent de perdre leur caractère, si l'hymne vient les séparer du tropaire.

Faut-il alors assigner à l'hymne une autre place ? Un monastère, et même plusieurs, se posent la question :

« Si l'hymne est chantée entre le répons bref et le cantique évangélique, ne fait-elle pas doublet avec ce qui suit ? »

Il est évident, me semble-t-il, que si le répons bref suit la lecture (ce répons étant en quelque sorte une miniature d'un psaume responsorial) et si une antienne longue précède le cantique évangélique, nous sommes à nouveau dans une impasse.

N'est-il pas au détriment de l'office de vouloir tout garder, de peur de perdre, pense-t-on, la richesse de la tradition ? Mais une juxtaposition d'éléments au caractère assez marqué et qui se recoupent est finalement indigeste et ne favorise nullement la prière. Il semble que le courant actuel n'aille pas dans ce sens. La qualité ici prévaut sur la quantité.

En fin de compte, c'est toujours la recherche du sens et l'espace laissé à l'Esprit agissant au-delà des mots qui doivent présider à la mise en place d'un office communautaire. Ceci, évidemment, n'apporte pas de solution toute faite et peut-être sommes-nous seulement au début de nos peines !... On le pressent aussi dans l'enquête où s'expriment certains souhaits et questions.

« Il serait souhaitable d'avoir plusieurs antiennes psalmiques pour un même psaume. Pour le ferial, il me semble qu'il vaut mieux ne pas trop utiliser des antiennes néo-testamentaires, pour laisser plus de liberté à chacun d'orienter le psaume comme il l'entend. Pour les



fêtes et solennités du temps et des Saints, cette orientation est plutôt recommandable. Nous n'utilisons pas beaucoup d'antiennes-cadres, parce qu'il n'y en a pas beaucoup sur le marché, à ma connaissance. Je serais partisan d'utiliser les tropaires, si on en trouve de bons, comme chant après le Bénédictus et le Magnificat. Un tropaire par dimanche serait bien en place, me semble-t-il. »

#### 4. QUE FAIRE POUR LE SANCTORAL ?

L'enquête a été faite avant la publication de la *Liturgie des Heures* et les réponses témoignent des tâtonnements qui ont précédé.

« Pour l'office des Saints, le répertoire est très pauvre actuellement. »

« Pour les fêtes marquantes, à Laudes et à Vêpres, une stance encadrant les psaumes ; pour les autres, des antiennes donnant l'éclairage propre à ce saint ou à un genre : martyr, confesseur, vierge... »

« Notre office des saints est très sommaire. »

« Pour certaines solennités, nous n'avons pas d'antiennes mises en musique. Aussi avons-nous pris des passages de la Bible (deux ou trois versets) qui introduisent au mieux le psaume choisi en fonction de la fête. Pour St Benoît, nous avons pris des passages de la Règle, pour St Bernard, des passages de sermons. Ces antiennes, lues avant chaque psaume apportent un élément de variété qui est fort apprécié par l'ensemble des frères. Mais le jour où nous aurons des textes et des mélodies valables, nous les prendrons ». »

« Les Saints sont un peu des parents pauvres. Je connais un monastère assez démuné de moyens musicaux, qui a composé des antiennes lues, tirées de la Bible, pour les Vigiles des fêtes des saints. Ils en sont satisfaits... C'est, en effet, un pis-aller. Nous utilisons des tropaires pour les cantiques évangéliques. »

« Nous avons des communs : ces offices ont leur hymne propre, des antiennes propres, des répons. Ces communs sont à compléter. Ils servent aux fêtes des Saints relativement peu nombreux. Deux fêtes ont un office particulier. »

« Le répertoire ne se renouvelle pas. Aussi, nous nous limitons aux fêtes où l'on fait usage d'un propre ». »



« Lorsque les antiennes des Saints ont une valeur, nous prenons les antiennes, toutes ou en partie en grégorien ; les psaumes sont chantés en français. »

« Nous utilisons beaucoup d'antiennes de communs. Certaines antiennes propres sont très valables ; parfois, il faut en créer de nouvelles mais, si possible, en tenant compte du psaume auquel elle devra s'adapter. (Il ne faudrait plus d'antiennes devant servir à la fois pour les psaumes de Laudes, des petites Heures et des Vêpres !) »

« Aux petites Heures, nous n'avons plus d'antiennes, mais c'est regrettable aux fêtes des Saints. »

« Pour les Saints, nous nous contentons d'antiennes passe-partout, sauf rares exceptions où existent de grandes antiennes appropriées. Sinon, nous puisons dans les refrains psalmiques. »

« Où peut-on récupérer les quelques éléments historiques qui semblent à rejeter dans la composition d'une antienne ? dans la stance, la lecture, les prières litaniques éventuellement ? »

## 5. POUR UNE MISE EN ŒUVRE

### *L'office d'une communauté concrète*

Il importe, tout d'abord, de partir d'une communauté donnée qui n'est pas celle du voisin et de mettre en œuvre, en vue de cette communauté, un office qui l'aide à prier. Il est souhaitable que chaque membre soit pris dans un mouvement d'intégration et, par là même, d'unité, dans le moment le plus vital de sa vie communautaire. Toujours, nous aurons à tenir compte des facteurs psychologiques et spirituels de ceux qui vivent et prient ensemble. La communauté n'est pas un bloc inerte. Des puissances sonores se mettent en jeu lorsque des personnes se réunissent pour chanter. Tour à tour, les participants à la célébration sont « pôle émetteur » ou « pôle récepteur ». « L'onde porteuse », selon l'expression de Victor Martin, doit être suffisamment dense ; elle ne peut cependant, à elle seule, tout capter, non plus que le texte. Il y a une zone qui va du signifiant au signifié et qui semble intégrer une sorte de prise de conscience de l'être propre au regard d'un texte vis-à-vis duquel on s'engage dans une profération.



« Il ne suffit pas que, dans la célébration liturgique, une forme soit impeccable en soi, qu'elle soit une forme fonctionnelle par rapport aux exigences du rite liturgique. Il faut que la fonctionnalité de la forme soit également subjective, c'est-à-dire qu'elle soit perçue par l'assemblée. La fonctionnalité d'une forme doit pouvoir saisir les acteurs de la célébration, autrement, même la forme la plus parfaite objectivement court le risque de se perdre dans le vide, de ne pas atteindre son but. »<sup>9</sup>

Ce sujet de l'antienne a-t-il finalement un réel intérêt. Il me semble que oui, car il recouvre les questions posées aussi aux autres éléments de l'office. Il me semble que toute démarche et recherche visant une prière communautaire mieux agencée constitue un témoignage de vie et une réponse d'amour au Dieu d'amour. Depuis toujours, les moines ont été des familiers des psaumes et chercher à toujours mieux situer l'acte choral, c'est redonner à la communauté un élan vital qui évite toute routine, laquelle engendre, à plus ou moins longue échéance, une sclérose déprimante.

Peut-être est-ce une chance de notre époque de pouvoir user d'un espace de liberté tel que chacun s'y retrouve personnellement, au profit même de sa vie spirituelle et de celle de ses frères. Pourtant, rien ne se paie plus cher que la liberté, car elle ne supprime jamais les interrogations, au contraire !

Les solutions sont donc à rechercher dans la modestie et l'audace pour chaque type d'office. Nous ne pouvons ici que proposer certaines normes.

*Par où commencer ?*

Partir du genre littéraire du psaume constitue, me semble-t-il, une première démarche. Est-il de :

forme directe,

« responsoriale stricte,

« antiphonique stricte,

« à refrain,

« alternée,

« continue (directe collective) ?<sup>10</sup>

9. L. AGUSTONI, « Le graduel et le psaume responsorial », dans *La tâche musicale des acteurs de la célébration*, Paris : Fleurus (Coll. « Kinnor », 10), p. 87.

10. J. GELINEAU, dans *EqC* 98, pp. 110-111.



Ceci est déterminant pour la forme à donner à l'antienne correspondante.

« Antienne et psaume sont liés musicalement comme les parties d'une seule œuvre formant un tout. Dans la pratique, on choisit souvent le ton psalmique en fonction de l'antienne pour laquelle on a déjà une musique (on ne peut souvent faire autrement). Mais il est clair que c'est procéder à l'inverse de l'ordre normal.

L'antienne devrait sortir du ton psalmodique comme la feuille d'un rameau. Elle devrait apparaître comme son émanation, son expansion et son couronnement. »<sup>11</sup>

Comme le psaume peut prendre une couleur selon le temps liturgique, l'heure, la fête à laquelle il est assigné, de même, l'antienne peut, par l'emploi de tel ou tel verset bien choisi, colorer elle-même le psaume. Quelle que soit sa forme musicale (en espérant qu'elle soit correcte), un verset de psaume servant d'antienne restera toujours une parole inspirée d'un caractère privilégié.

Mais si l'antienne ne sert pas le psaume, mieux vaut s'en passer. Y a-t-il ou non un réel intérêt à se servir d'une antienne ? Si le psaume est instrument de prière, l'antienne devrait être au service de ce psaume, d'une manière ou d'une autre ; service que nous qualifierions volontiers de gratuit parce qu'effacé, mais devant signifier quelque chose.

S'il y a antienne, c'est pour un « au-delà » du psaume, c'est pour qu'il se passe quelque chose de plus. Le tout est de le trouver. On a remarqué, ici ou là dans l'enquête, des essais, des approches et il me semble que tout vaille la peine d'être exploité, à condition de voir par la suite ce qui n'a pas fonctionné et d'en rechercher la raison.

Bien que l'antienne ait revêtu, bien des formes au cours de son histoire, il n'est pas souhaitable cependant qu'elle prenne trop d'ampleur, au point de capter une attention démesurée au regard du psaume ou du cantique qu'elle accompagne. Ce peut être le danger d'une antienne longue qui risquerait de tomber dans le travers regrettable d'autrefois et, qui plus est, rencontrerait sans doute bien plus de difficultés d'écriture.

---

11. *Ibid.*, p. 89.



Créer un rapport d'une couleur à une autre couleur, c'est l'aspect que je soulignerais le plus volontiers dans une mise en œuvre de l'antienne qui a une fonction première essentiellement musicale. Ce qui importe, c'est que « l'antienne s'intègre réellement au fleuve qui va suivre. Le flux des rythmes, des images, des couleurs joue dans un sens à la fois dynamique et unifiant. »<sup>12</sup>

Cette exigence de forme laisse un vaste chantier ouvert. Nous pouvons ajouter simplement qu'une forme doit traduire une fonction qui, elle-même, devrait amener la révélation d'un sens.

Cette recherche du sens, qui finalement crée le sens, ne se fera jamais sans une visée de foi qui rendra cohérente toute démarche en matière liturgique.

*« A quoi ressemblons-nous en te disant lumière  
Si nos chants n'en propagent rien ? »<sup>13</sup>*

Marie-François HERBAUX

---

12. E. SPIES, « La profération des psaumes en français ». Quelques 'flash' sur les recherches de Victor Martin, » dans : *Prier ensemble*, Psalmodie II, 9 (1971), p. 26 ; voir aussi tout l'article.

13. P. DE LA TOUR DU PIN, *Concert eucharistique*, Paris-Tournai : Desclée, 1972, p. 95.